

A partir du 1er janvier 1880, ces monnaies ainsi que les pièces pontificales, seront rigoureusement refusées par toutes les caisses publiques.

Un manchon a été perdu, le jour de Noël, à midi, dans l'église Saint-Martin. Récompense à qui le rapportera au bureau du commissariat central.

SEMOSUIS. — Le parquet d'Avannes, continuant ses investigations au sujet de l'assassinat de Magloire Gravez, s'est transporté de nouveau à Semosuis, les 22 et 23 courant.

Il a fait procéder à l'arrestation du nommé Prévost (Jean-Baptiste), âgé de 70 ans, ouvrier paveur, contre lequel il existe, dit-on, des charges graves.

Une discussion avait eu lieu antérieurement entre Gravez et Prévost, concernant des récoltes qu'ils avaient achetées ensemble. Prévost, qui s'était rendu la caution de Gravez, était devenu son créancier, mais Gravez étant complètement insolvable ne pouvait rembourser à Prévost l'argent que celui-ci avait avancé pour lui.

Prévost, qui est lui-même sans ressources, attaquant fréquemment son débiteur et tout porte à croire que M. Gravez a dû succomber à la suite d'une rixe précitée d'une nouvelle querelle.

Une perquisition opérée au domicile de Prévost a amené la découverte de son bâton ensanglanté.

Prévost a été arrêté hier et écroué en la maison d'arrêt d'Avannes.

ARRAS. — Un nouveau secours de 67,500 fr. sur le crédit de 3 millions destiné à secourir les malheureux, vient d'être alloué au département du Pas-de-Calais.

Mardi, vers trois heures et demie, un incendie s'est déclaré à Arras dans la salle de l'examen de la préfecture.

Les flammes ont consumé le plafond et la toiture de la salle, éclairée par un lanterneau.

La cause de cet incendie doit être attribuée à un vice de construction de la cheminée du cabinet de M. l'inspecteur d'académie, contigu à la salle des examens.

Les archives ont pu être préservées.

A quatre heures, tout était terminé. Les pertes sont de 4,000 fr.

BOULOGNE. — M. P., ingénieur anglais, dont la famille habite Paris, pendant un voyage qu'il fit l'année dernière, revenant de Londres attendait sur le quai d'embarquement, à Boulogne, le départ du train de Paris, il avait laissé dans un compartiment de première classe une sacoche renfermant tous les bijoux de sa femme et de sa fille, et une valise contenant 60,000 fr. Tout en se promenant l'ingénieur surveillait la porte du compartiment, et cependant, il constata la disparition de la sacoche. Le voleur de fait avait ouvert la porte du côté opposé.

Malgré l'enquête à laquelle se livra la police, on ne put parvenir à découvrir l'auteur du vol. Il y a quelques jours une femme assez pauvrement mise se présentait au Mont-de-Piété pour engager deux boucles d'oreilles en diamant.

L'employé, surpris de trouver en la possession de cette femme des bijoux de grande valeur, prévint l'inspecteur de police attaché au service du Mont-de-Piété. La femme interrogée, déclara qu'elle s'acquittait d'une commission dont elle avait été chargée par un nommé X., employé sur la ligne de Boulogne.

M. Temasi, commissaire de police chargé de l'enquête, retrouva l'employé qui après d'énergiques protestations, avoua être l'auteur du vol commis au préjudice de M. P. Tous les bijoux ont été retrouvés dans une cachette. X. a été écroué au dépôt.

FOURNES. — On nous prie d'annoncer que le service de correspondance Wavrin-Fournes (ligne de Béthune), établi il y a un an par le chemin de fer du Nord, et le concours de l'administration municipale et des deux pensionnats de Fournes, sera réorganisé à partir du 1er janvier 1880. Le trajet sera effectué de

**État-civil de Tourcoing**  
DECLARATIONS DE MARIAGES DU 26 décembre.  
Marie D'halluin, rue de Tournay. — Clara Malhou, rue du Niot. — Florence Prouvoit, Croix Rouge. — Marie Saie, Blanche porte. — Georges Deprot, rue du Nord.  
DECLARATIONS DE DECES DU 26 décembre.  
Martial Scalbert, 36 ans et 8 mois veuf de Catherine Castel, rue du Haza. — Nathalie Florin 71 ans et 6 mois, épouse de François Lequenne Pont de Neuville. — Cécile Fourmentin, 64 ans et 7 mois, veuve de Clovis Delbecq, rue Ghien Rêlé.

**Convois funèbres & Obits**  
Les amis et connaissances de la famille ALARD-BOUSSEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Charles-Joseph ALARD, décédé à Roubaix, le 26 décembre 1879, à l'âge de 25 ans et deux mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le dimanche 29 courant, à 9 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNEL, qui auront lieu le lundi 29 dudit mois, à 9 h. 1/2, en l'église Saint-Martin. — Les VIGILES seront chantées le même jour, à 4 h. 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 47.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église de Croix, le lundi 29 décembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Louis-Joseph BRIT, cultivateur, membre du Conseil municipal, ancien capitaine-président de la société philharmonique, décédé à Croix, le 29 novembre 1879, dans sa 39e année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 29 décembre 1879, à 9 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri SOULLE, époux de dame Irma ROUTHIER, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1878, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 29 décembre 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Benoît DUSSEAUSSOIS, décédé à Roubaix, le 28 novembre 1879, dans sa 23e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 29 décembre 1879, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis THOMAS, lieutenant des sapeurs-Pompiers, époux de Dame Eugénie DELERIE, décédé à Roubaix, le 27 novembre 1879, dans sa 61e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 29 décembre 1879, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Hyacinthe DORNEZ, décédée à Roubaix, le 21 novembre 1879, à l'âge de 41 ans et 9 mois, et à l'OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE qui sera célébré le même jour, en l'église de la Madeleine, à 8 heures 1/2 pour le repos de l'âme de Dame Fideline DELFOURTERIE, épouse de Monsieur Joseph DORNEZ, décédée à Roubaix, le 11 octobre 1878, à l'âge de 64 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

**Belgique**  
La grève

Il y a comme une certaine détente dans la situation, malgré les meetings annoncés pour cette après-midi — meetings dans lesquels on prêchait le maintien du chômage à nos houillères, lesquels ont après pourtant plusieurs fois à leurs dépens que les conseillers ne sont jamais les payeurs. — On peut espérer encore que les ouvriers ne persisteront pas dans leur attitude regrettable et qu'ils se remettront bientôt à la besogne.

Hier, au n° 12 du Grand-Hornu, il y a eu reprise, 30 ouvriers seulement restent éloignés de cette fosse. — Au n° 4 du Grand-Buisson, sur 20 ouvriers habituellement occupés 19 travaillent. — Au n° 1 du Machine, il y a eu

Nous nous trouvons donc en présence d'une mesure générale prise par le cabinet, qui a voulu savoir si depuis la publication de la correspondance diplomatique la résistance légale des catholiques a diminué, et si les écoles officielles ont vu augmenter le nombre de leurs élèves.

Pas n'était besoin de mettre en réquisition les gouverneurs de province, les commissaires d'arrondissement, les bourgmestres, pour savoir à quoi s'en tenir à cet égard.

Le ministère est depuis longtemps renseigné au sujet des effets que produira sur l'attitude des catholiques au point de vue scolaire la correspondance diplomatique récemment publiée.

Dans la séance du 29 novembre, M. Malou l'a prouvé qu'il ne devait pas se faire la moindre illusion. Après avoir constaté qu'un accord complet existe entre le Saint-Siège et les évêques et les catholiques belges sur les points essentiels de la question scolaire, l'honorable membre a ajouté :

« Nous suivrons toujours les conseils de modération; mais cela n'empêchera pas un acte énergique et persistant. La modération est toujours une grande force en Belgique, et je vous conseille de méditer cette vérité et de la pratiquer. »

L'honorable ministre se ferait, après tant d'illusions, une illusion bien grande s'il croyait que son discours d'hier va changer quelque chose à la situation créée par la loi du 1er juillet 1879. Rien! absolument rien! Pas une école de moins pour nous! pas un élève de plus pour vous! Voilà quel sera le lendemain, comme à la veille. »

On nous nous trompons fort, ont les renseignements que le cabinet a demandés aux gouverneurs de province attestent que M. Malou était dans la vérité lorsqu'il tenait le langage que nous venons de rappeler.

Après comme avant la publication de la correspondance diplomatique, le devoir des catholiques est de combattre par tous les moyens que leur fournit la Constitution les funestes effets de la loi de malheur.

Si le gouvernement n'a pas compris cela, il s'est préparé une rude déception, et nous l'engageons fort à tenir secret le résultat de la petite enquête — sans doute officielle et confidentielle — à laquelle il a cru devoir se livrer.

**FAITS DIVERS**  
TERRIBLE CATASTROPHE. — On écrit de Saint-Etienne, le 24 décembre, au Petit Léopold :

Cette nuit, vers deux heures, le feu a pris, on ne sait encore par quel accident, dans l'écurie Dupuis Dolomieu, concession de Roche-la-Molière et Firminy. Sur 35 chevaux qui composaient cette écurie 19 ou 20 ont été brûlés ou asphyxiés. La fumée de l'incendie s'est étendue graduellement dans les galeries des puits voisins, et notamment du puits Seguet, qui est situé à 8 ou 900 mètres du précédent. Un jeune homme de 19 ans, nommé Magand qui allait tirer au sort au prochain appel, a été asphyxié. Vers trois heures du matin, l'incendie a été éteint, et les secours ont commencé à être organisés aussi activement que possible, en dehors du puits Dolomieu, qui a 230 mètres de profondeur. Ces secours étaient d'une nature extrêmement compliquée. Il fallait descendre de l'eau, de la paille, du foin, de la terre glaise, pour opposer à la hâte des barrages au progrès du feu; il fallait chercher partout les mineurs au repos ou des manœuvres en nombre suffisant pour qu'ils fussent être relevés; il fallait de deux heures en deux heures; il fallait descendre une pompe à incendie et les bonnes pelles d'eau pour l'alimenter. Il s'agissait, en effet, de poursuivre les recherches de dix, onze, et même, assure-t-on, de douze ouvriers employés aux travaux d'entretien du puits et dont on ignorait la fatale destinée. La fumée de l'incendie s'était dirigée lentement vers les chauviers où ils travaillaient. Comment avaient-ils, comment ont-ils pu échapper à ses mortelles atteintes.

A l'heure présente, par-oune ne remonte

— Ibanez y Menendez, cocher, sujet espagnol demeurant à Bayonne, a dans un accès de folie furieuse, porté cinq coups de couteau à sa femme, âgée de trente-quatre ans.

La malheureuse est morte quelques heures après.

L'assassin a été arrêté hier matin, à Saint-Jean-de-Luz et a avoué son crime.

**THE DE LA CHINE** — La marque supérieure de ce produit qui fait, en compagnie du flacon Essences de Chine contre les maux de tête, la spécialité du Bazar Chinois de la rue St-Georges 12, captive les acheteurs, et amène les fins connaisseurs qui aiment à s'approvisionner à source authentique. Divers objets de fantaisie chinois et indigènes font partie de ce déballeage qui sera de courte durée. 20469

**NOUVELLES DU MATIN**  
ORISE MINISTERIELLE

Le Journal officiel annoncera demain que le Président de la République a conféré avec M. de Freycinet qui accepte le mandat officiel de former un nouveau cabinet.

M. Gwyv laisse à M. de Freycinet une entière liberté dans le choix de ses collaborateurs.

**BANQUE DE FRANCE**  
Le dividende de la Banque de France, pour le second trimestre, a été fixé à 34 fr. net, impôt déduit.

**GUERRE ANGLO-AFGHANE**  
Labore, 25 décembre.  
Le général Grough a rejoint le général Roberts sans rencontrer la moindre résistance.

Paris, 26 décembre, 7 h. soir.  
L'Ingrès dit que des pourparlers actifs sont engagés entre M. de Freycinet et plusieurs sénateurs et députés, de façon à accroître dans le ministère la participation de l'Union républicaine.

Les négociations sont en bonne voie nouvelle, rue Pavée, 31, Roubaix, 1900

**NOUVELLES DU SOIR**  
Démission du ministère  
Nous lisons dans le Journal officiel :

« Les ministres et les sous-secrétaires d'Etat ont remis leurs démissions entre les mains de M. le Président de la République, qui les a acceptées. »

« Les ministres et les sous-secrétaires d'Etat démissionnaires ont été invités à rester en fonctions pour l'expédition des affaires courantes, jusqu'à la nomination de leurs successeurs. »

« M. le Président de la République a fait appeler M. de Freycinet, et la chargé de former un nouveau cabinet. »

Hier, la Cour d'appel de Paris, toutes chambres réunies en comité secret sous la présidence de M. le premier président Larombière, a prononcé contre M. de Saint-Gemais, la peine de la censure simple. On sait que ce magistrat juge d'insurrection au tribunal de Villy le Français avait été compromis dans une faillite dont il était juge commissaire. L'accusation était soutenue par M. le Procureur général Dauphin; la défense a été présentée par M. Bardeux.

Le JIF Siècle nous raconte avec d'assez longs détails comment M. de Freycinet a employé sa journée d'hier :

« Le matin, dit-il, M. de Freycinet, après avoir été reçu à l'Élysée, s'est entretenu avec un nombre d'hommes politiques, parmi lesquels nous citerons M. Ailhaud, Targé, Spuler. Devis, ainsi que le président de la Chambre. »

« À une heure, M. de Freycinet se rendait chez M. Lepeux. »

« On ne saurait rien inférer de ces diverses entrevues si ce n'est que la formation du nouveau cabinet est des plus laborieuses. »

« Pendant que M. de Freycinet demeurait

Capetown, 10 déc.  
(Voie Aden).

Une proclamation interdit les meetings séditieux dans le Transvaal.

**Persie**  
Téhéran, 26 décembre.  
On assure que le Schah de Perse se propose d'entreprendre un pèlerinage au printemps à Meshed, il sera accompagné de 10,000 hommes de troupes.

**Russie**  
Saint-Petersbourg, 26 décembre.  
On télégraphie officiellement de Canaas, à la date du 25, que l'état de santé de l'impératrice s'est un peu amélioré. L'appétit a augmenté et les douleurs causées par la pleurésie ont cessé; mais l'auguste malade ne peut pas encore quitter la chambre.

**Espagne**  
Madrid, 26 décembre, soir.  
La commission des députés chargée d'examiner le projet relatif à l'abolition de l'esclavage travaille activement au rapport sur cette question.

**Turquie**  
Constantinople, 26 décembre.  
Savas-Pacha a écrit ce soir à M. Condouret une lettre dans laquelle il déclare que sans accepter sa dernière note comminatoire et l'étude du dernier mémoire grec étant terminés, la Perse a été à lundi; la séance de la commission turco-grecque.

On croit que les Turcs feront une proposition de tracé formelle.

L'incident anglo-turc sera aplani suivant toute apparence. Dans tous les cas, le délai précompté fixé par l'ambassadeur anglais sera prolongé. En cette occurrence M. Fourrier a agi dans le sens de la conciliation.

Les autres ambassadeurs se sont comportés avec leur très grande réserve.

**Adresses Industrielles & Commerciales**  
Henri DENIAU, architecte industriel, rue Blanche, 73, Roubaix.

M<sup>me</sup> Désire GARRETTE, modes haut nouveauté, rue Pavée, 31, Roubaix, 1900

**Épicerie-Comestibles**  
OUDART-FLOREN, rue Inkermann 9 à Roubaix.

HOFFMANN-DUPONT, rue Saint-Esprit. Location de services de table. Articles de fantaisie pour fêtes et cadeaux. Bouteilles et bouchons.

Jean MASQUELIER, rue Pavée 7 alon. de coiffure. — Parfumerie 14

**Confections**  
VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue, 37 Roubaix. Satin et popeline, pure laine vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noce.

**Charbons**  
Albert POUTRAIN, rue de Mouveau Mécanicien Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

**COMMERCE**  
MARCHÉ LINIER DE LILLE  
24 décembre 1879

**LINE DE PAYS.** — Bonne demande, achats difficiles en campagne, prix très fermes.

**ROUPES DE PRIGNAC.** — La hausse s'est encore accentuée cette semaine sur la plupart des genres. Les affaires sont rendues difficiles par la rareté de la marchandise.

**FILS.** — La demande reste active, mais les transactions sont un peu moins importantes. Les prix, malgré la hausse, sont loin d'être en proportion de ceux de la matière brute; ils sont très-fermes et en faveur des vendeurs.

**LINS DE RUSSIE.** — La demande reste active tant pour le disponible que pour le livrable; il s'est traité un certain chiffre d'affaires, prix très-fermes. On a vendu du lin pour réexportation en Amérique.

**FILS DE JUTE.** — Bonne demande, affaires limitées par les prétentions des vendeurs. On a traité de petits lots de 7 grames cardées à 75

270; le dividende du 2e semestre a été fixé à 55,67 au lieu de 51,61 l'année dernière.

La Banque d'Espagne est à 818. La Banque hypothécaire à 688; l'émission des obligations de cet établissement aura lieu le 10 janvier, mais on peut souscrire, dès à présent dans la totalité des obligations. La Banque nationale se négocie entre 655 et 665; ceux qui veulent s'intéresser aux affaires de cette Banque feront bien de profiter de ces cours. Le Mobilier espagnol est à 653; ses obligations sont demandées de 272 à 275.

**Renseignements.** — Banque de France. Le bilan affiché en Bourse aujourd'hui constate une augmentation de 12,094,000 fr. dans l'encaisse, de 9,139,000 dans la circulation, de 13,183,500 dans le compte du trésor; et une diminution de 12,841,000 dans le portefeuille, de 1,616,000 dans les avances, de 12,345,000 dans les comptes particuliers.

Les bénéfices de la semaine sont de 4,154,000 francs. La proportion de l'encaisse à la circulation est de 85,65 0/0 Encaisse, or: 767,570,888 fr. Argent: 224,600,853 fr.

**LE CONTEMPORAIN**, revue catholique, paraissant tous les mois. Bureaux: rue Bailly, 9, à Paris. — Paris et départements, un an: 25 francs. Six mois: 15 francs. Etranger: 30 francs.

Sommaire du 1er décembre 1879: I. Le Conseil d'Etat. Autretou et aujourd'hui, par P. II. Lord Beaconsfield et l'Assemblée, par Victor Valmont. — III. Questions d'enseignement. Les révolutions des statistiques officielles en matière d'enseignement, par Fayet. — IV. La duchesse de Lorraine-Elisabeth-Charlotte d'Orléans, par A. B. de la Chaulme. — V. Un Mameluk tunisien général français, par le baron Robert du Casse. — VI. La bataille de Lannes, par P. Depelchin. — VII. Bulletin de l'Action catholique: L'Action catholique. Nos séjours les Evêques et l'Assemblée des catholiques de 1789. L'œuvre des orphelins de la guerre civile. L'œuvre des écoles chrétiennes et le libéralisme d'enseignement. Chronique des œuvres, par Camille Besout. — VIII. Mélanges et critique. Le Jansénisme et l'Oratoire au temps de Massillon, par A. M. Lagode, prêtre de l'Oratoire. — IX. Fablettes chronologiques de l'Oratoire. — X. Fablettes chronologiques de l'Oratoire, novembre 1879. — X. Chronique du mois, par F. Levé. — Table des matières.

**LE MESSAGER DE LA SEMAINE**, recueilli illustré, paraissant tous les samedis. Bureaux: rue Bailly, 9, à Paris. Un an: 8 francs. — Etranger: 10 francs.

Sommaire du 29 novembre 1879: — Chronique, par C. Michalis. — Victor Jacquemont, par Ch. Barthélemy. — La harpe. — La Muette d'Orvaux, par Gabrielle d'Ehampes. — L'école d'Orville, par Georges Grison. — Revue des livres, par Arias. — Le Fraiseur, par H. Rigault. — Bulletin de la semaine. Faits divers. — Gravures: Monsieur Cracki. — Episode de la Muette d'Orvaux.

**Journal de la Jeunesse.** — Sommaire de la 369e livraison (27 décembre 1879). — Texte: Grand-Père, par J. Girardin. — Le Drapeau français, par Albert Lévy. — Maria Freund, par J. Levoisin. — Pentragon, par Alfred Assolant. — Les dons de Noël, par Charles Schiffer. — Vingt-quatre degrés, par Albert Lévy.

Dessins: Delort, Sellier Gilbert, Tournois. Bureaux à la librairie Hachette et Cie 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

**Saint-Nicolas.** — Sommaire du numéro 1. La Légende de Saint-Nicolas, illustrations par Ed. Marin, musique de J. Massenet de l'Institut. — Mlle Pauvette, illustrations par S. A. Rankin. — Saint-Nicolas à ses petits amis. — Le Chat, la Poule, l'Âne et la petite fille, illustrations par P. de Monel. — Les Pupazzi de l'Enfance: Avant la Fête, texte et illustrations par Lemercier de Neuville. — La France en Zig-Zag illustrations par B. de Monel, musique de Dupuis. — La Boîte aux lettres. — La Tirelire aux Devinettes.

**THEATRE DE ROUBAIX**, rue du Fon tenoy. Direction: G. DESCHAMPS.  
Dimanche 28 décembre 1879. Deux grandes pièces:

Lazare le père ou les prisons du Palais de Médecin, grand drame historique en cinq actes, par M. Bouchardy.

Jonathan grande pièce en 3 actes du Théâtre du Gymnase, par M. Gendinet. Ordre du spectacle: 1<sup>o</sup> Lazare le Père; 2<sup>o</sup> à 9 h. 1/2, Jonathan.

Bureaux à 6 h. Rideau à 8 h 1/2.

**PRIX DES PLACES:** Fauteuils de première galerie, 3 fr.; Fauteuils d'orchestre et première galerie, 2 fr.; Parquet et Parterre,